

l'ensemble des collègues. Il propose majoritairement (65%) le soir après les cours dans les locaux scolaires une aide aux devoirs et aux leçons aux élèves qui ne disposent pas de conditions de travail favorables chez eux, mais également des activités sportives, des activités artistiques et culturelles (35%). L'accompagnement éducatif doit contribuer à valoriser les compétences de l'élève, lui permettre de progresser, tant dans ses résultats que dans ses attitudes. Il est dispensé majoritairement par des enseignants, rémunérés en heures supplémentaires défiscalisées.

Pluralité des dispositifs, diversité des publics

Des dispositifs variés, dont certains relèvent du droit commun, d'autres de l'égalité des chances...

Sans revenir sur l'histoire parfois chaotique de leur développement, on ne peut tenir pour négligeable le fait que certains de ces dispositifs soient proposés à l'ensemble des élèves scolarisés, alors que d'autres relèvent de logiques territoriales prioritaires. C'est le cas notamment des dispositifs relatifs à l'éducation prioritaire (réseaux ambition réussite) et à la politique de la ville (programmes de réussite éducative, plan espoir banlieue). En ce qui concerne par exemple l'accompagnement éducatif, le dispositif a été élargi à tous les collèges en 2008, mais pour l'instant, seules les écoles en ZEP en bénéficient. De même, les clubs coup de pouce CLE¹ sont proposés le plus souvent dans les quartiers prioritaires. Même dans le cas d'un dispositif de droit commun comme le contrat local d'accompagnement à la scolarité, on constate que le financement des actions a été prioritairement abondé dans les quartiers défavorisés où les associations et les centres sociaux sont déployés. Cette logique n'est évidemment pas contestable en soi mais elle doit être prise en compte afin de savoir si l'on souhaite renforcer et augmenter l'offre dans les quartiers défavorisés, ou bien proposer à chaque élève fragile des dispositifs analogues, quelle que soit sa situation géographique. Ce n'est évidemment pas une question facile et les évolutions actuelles ne sont

¹ Clubs Lecture Écriture organisés pour les élèves de CP fragiles tous les soirs après l'école.

pas forcément toujours lisibles en la matière. Le pilotage différentiel des nombreuses instances que sont le CEL, le CLAS, la veille éducative, le programme de réussite éducative, le plan « Espoir banlieue » n'ont sans doute guère facilité la mise en cohérence et la complémentarité des différents niveaux d'intervention, mais on est en droit de se demander dans certains secteurs si l'on n'est pas en train de piloter davantage par l'offre que par le besoin.

Ces différents dispositifs, tels des strates provenant de la superposition des politiques publiques successives ont toutes eu leur logique prioritaire ou égalitaire à un moment donné. Il serait trop long d'en faire l'historique, mais on peut tout de même remarquer deux mouvements assez importants, qui ont pu apparaître à certains comme contradictoires :

Un premier mouvement de développement de l'offre associative et extra-scolaire dans les années 80, renforcé dans les années 90 par la mise en œuvre des contrats éducatifs locaux.

Un second mouvement de renforcement de l'offre intra scolaire au milieu des années 2000 dans le cadre notamment de la nouvelle loi d'orientation, mais aussi des politiques territoriales, comme la relance de l'éducation prioritaire, le programme de réussite éducative ou le plan espoir banlieue.

Certaines études et réflexions ont contribué sans doute à cette évolution :

Dominique Glasman s'est interrogé sur l'efficacité scolaire des associations de quartier dans le cadre d'un rapport rendu au Haut Conseil de l'évaluation ;